

# Le bilan pour les futurs créateurs-repreneurs d'entreprise

La BGE RILE (Boutique de Gestion pour Entreprendre) faisait le bilan mardi de sa formation créateur-repreneur d'entreprise, avec les 10 stagiaires qui ont suivi le cursus depuis le 21 novembre.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de « formations de promotion sociale » mis en place et financé par la Région, par le biais de formations sur le thème de la création ou reprise d'entreprise.

Les objectifs de cette formation sont de former de futurs créateurs ou repreneurs d'activité, en leur permettant d'acquérir des compétences nécessaires et favorables à la réussite d'un projet viable sur le long terme, mais aussi d'aider à la formalisation de leur dossier de création/reprise. Cette formation est ouverte à toute personne demandeuse d'emploi, avec un projet de création ou reprise d'entreprise. Le contenu du programme se partage entre un axe



Les stagiaires, sélectionnés sur dossier et entretien, encadrés de leurs formateurs.

étude de marché, un axe gestion financière, et un axe gestion commerciale, afin d'expliquer en profondeur la démarche de création d'entreprise.

## Présentation devant un jury

Pendant 4 semaines, les stagiaires rencontrent divers professionnels (experts comptables, juristes,

informaticiens pour création de sites web, banquiers, assureurs...) ce qui leur permet de mieux comprendre, via l'expérience de ces professionnels, les démarches à entreprendre. « C'est une démarche qui est là pour aller plus loin. Cela permet d'approfondir beaucoup plus le projet, leurs démarches documentaires, personnelles... » explique Mme Van Ryssel, conseillère à la création d'entreprise. Les stagiaires sont accompagnés grâce également à des entretiens individuels avec un conseiller afin de suivre et revoir le projet de chacun au mieux. Pour finir, ils doivent présenter leur projet devant un jury d'experts. « C'est un démarrage. On sait très bien que les créations ne vont pas démarrer dans un mois. Les recherches de financements se font sur du plus ou moins long terme. »

**Deux sessions de formation sont programmées en 2012 du 5 au 30 mars et du 4 au 29 juin**

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2011 →

*Deuxième ligne*